



Permanences parlementaires décentralisées de Marie POCHON, députée de la Drôme

Avril à juillet 2025

La 3ème circonscription de la Drôme étant l'une des plus grandes de France, l'accès pour les citoyens et citoyennes de la circonscription à leur députée est freiné par les grandes distances géographiques, l'enclavement de certains territoires ou des difficultés de mobilité. Dans ce cadre, Marie Pochon organise régulièrement des permanences parlementaires partout dans la circonscription pour permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de la rencontrer **sur rendez-vous, au plus proche de chez eux.**

Voici le calendrier des prochaines permanences parlementaires décentralisées du premier trimestre trimestre 2025:

- **Le vendredi 4 avril de 10h à 12h à Saint-Paul-Trois-Châteaux**, en salle Girard
- **Le vendredi 16 mai de 10h30 à 12h30 à Séderon**, en mairie
- **Le vendredi 23 mai de 10h à 12h à Montélier**, en salle des Passereaux au 11 rue des Jardins
- **Le vendredi 13 juin de 10h à 12h à Bourdeaux**, en mairie
- **Le vendredi 20 juin de 9h30 à 11h30 à Crest**, salle 1 bâtiment DUMONT
- **Le vendredi 27 juin de 10h à 12h à Luc-en-Diois**, en salle du conseil
- **Le vendredi 04 juillet de 10h30 à 12h30 à Buis-les-Baronnies**, en salle de l'Auditoire
- **Le vendredi 11 juillet de 10h30 à 12h30 à Vassieux-en-Vercors**, en mairie
- **Le vendredi 18 juillet de 10h à 12h à Saint-Paul-Trois-Châteaux**, en salle Chausy
- **Le vendredi 25 juillet de 10h à 12h à Saint-Jean-en-Royans**, en salle du conseil

ATTENTION : la permanence initialement prévue le 11 avril de 10h à 12h à Rémuzat a été annulée.

Les rendez-vous doivent être pris en envoyant un mail à :
marie.pochon@assemblee-nationale.fr ou par téléphone au 06 65 82 25 99.

Contact presse :

Laura GRIVET : 06 65 82 50 17